



Coopérative d'idées  
& Fabrique de projets



*Projet pédagogique*  
*Accueils de Loisirs*  
*Sans Hébergement*

MISE À JOUR - 17 JANVIER 2025



## Mot du référent

Je commencerai ces quelques lignes par le terme "éducation populaire". Il n'existe pas de définition officielle de ce qu'est l'éducation populaire. Certains l'expliquent à travers de grands textes, d'autres par des exemples historiques, et d'autres encore par des actions concrètes. Ce qu'il faut retenir, c'est que ses valeurs principales sont l'émancipation individuelle et collective, le partage, le pouvoir d'agir, l'épanouissement.

En ce qui concerne les enfants, pour moi, l'idée est de leur offrir un espace supplémentaire où ils peuvent s'exprimer, s'amuser, apprendre et surtout se construire à leur propre rythme, sans la pression ni les contraintes qu'ils peuvent parfois ressentir à l'école ou dans leur environnement familial.

C'est pourquoi, dans nos accueils de loisirs, nous nous efforçons de créer un environnement propice à leur développement, en prenant en compte leurs besoins mais aussi, et surtout, leurs envies.

Bien que l'accueil de loisirs réponde avant tout à un besoin de garde pour les parents, nous veillons à ce que cela ne devienne pas une contrainte pour les enfants. Nous sommes conscients que beaucoup viennent par obligation, souvent pour de longues journées juste après une période scolaire.

C'est pourquoi nous voulons que l'accueil de loisirs soit un moment de vacances, un espace où les enfants se sentent épanouis. Notre priorité est qu'ils se sentent bien, accueillis dans un cadre sécurisant, et qu'ils prennent plaisir à revenir chaque jour.

Avec les équipes d'animatrices et d'animateurs, nous travaillons pour proposer des activités variées, amusantes, ludiques et innovantes. Les activités sont conçues pour apporter à l'enfant un moment de plaisir tout en y intégrant un volet éducatif. Ainsi, en plus de s'amuser, notre but est que les enfants repartent chaque semaine avec une nouvelle connaissance, qu'il s'agisse d'un savoir-faire manuel, d'une découverte culturelle ou d'une compétence sociale.

Plusieurs points seront détaillés dans ce projet pédagogique pour vous permettre de mieux comprendre le fonctionnement de nos accueils de loisirs sans hébergement. Vous y découvrirez les locaux, la préparation des accueils, la composition des équipes d'animation, nos intentions éducatives, etc.

Ce document restera volontairement général. Il n'a pas été rédigé pour une activité ponctuelle, mais pour une activité pérenne qui se déroule sur une grande partie des vacances scolaires. Il s'inscrit dans une démarche à long terme et pourra être adapté à nos différents accueils.

En espérant qu'il soit suffisamment clair pour vous et qu'il réponde à vos questions. Si ce n'est pas le cas, nous restons à votre disposition pour vous fournir davantage d'informations.

Mustafa OZPINAR, référent du secteur enfance de VHB



**PRÉSENTATION GÉNÉRALE P.4**

**PRÉSENTATION DE NOS ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT P.5**

**INFORMATIONS PRATIQUES SUR LES ACCUEILS P.7**

**COMMENT PARTICIPER AUX ACCUEILS DE LOISIRS ? P.9**

**UNE JOURNÉE À L'ACCUEIL DE LOISIRS P.12**

**LIENS POUR PLUS D'INFORMATIONS P.14**

**LES SÉJOURS ACCESSOIRES (COURT-SÉJOUR) P.16**

**L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT P.18**

**INTENTIONS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES P.24**

## Présentation générale

### Brève présentation de la structure

L'association VIVRE EN HAUT BEAUJOLAIS (VHB) est une association loi 1901 qui a été créée en 1997, à la suite des actions de développement du PARM (Programmes d'Actions et de Revitalisation du Milieu Rural). Dans ce contexte, l'association a donné naissance dans un premier temps à son accueil de loisirs des Vacances à la Carte et en assure depuis ce temps la gestion et la mise en place.

À l'époque, ce sont des habitants, avec des associations locales et les travailleurs sociaux de la MSA, qui se sont mobilisés pour la réalisation de ce projet. En 2002, l'activité croissante de l'association lui a permis de recruter ses premiers professionnels. La CAF de Villefranche-sur-Saône, reconnaît l'ampleur du travail réalisé et les valeurs du projet social de l'association VHB, et lui attribue l'agrément "Centre Social". Sur ces bases solidifiées, le développement des actions du centre social se pérennise et répond aujourd'hui à des besoins fondamentaux sur le territoire.

Le Centre Social VHB est aujourd'hui implanté sur les communes de Deux-Grosnes et de Lamure sur Azergues et agit sur deux territoires : le Haut-Beaujolais et la Haute-Vallée-d'Azergues. Cela représente un espace composé de 8 communes faisant partie de la CCSB (Communauté de Communes Saône Beaujolais) et 7 communes de la COR (Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien). Le territoire s'étire du nord au sud sur 50 kilomètres et compte 10 966 habitants pour la population municipale.

### Objectifs et valeurs de l'association

L'association a pour objectif de susciter, concevoir, piloter et animer un projet de développement local à caractère social, culturel, humain et économique. Elle a pour mission de gérer les moyens humains, matériels et financiers utiles à la réalisation des différents projets menés.

Les différentes actions de l'Association favorisent le maintien et le développement de la vie en milieu rural. Il s'agit de :

**RENFORCER** le lien social et la solidarité pour lutter contre l'isolement et l'exclusion,

**FAVORISER** les initiatives individuelles et collectives par la participation et la prise de responsabilité,

**DÉVELOPPER** les relations intergénérationnelles et de proximité afin de favoriser les échanges de savoirs et les apprentissages,

**S'ENGAGER** dans une démarche démocratique et susciter des pratiques citoyennes,

**S'INSCRIRE** dans une dynamique globale de l'action sociale aux côtés d'autres partenaires.

## Présentation de nos ALSH

Nos Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) dépendent des Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES). Ils font partie des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), qui regroupent :

- Les Accueils de Loisirs avec Hébergement,
- Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH),
- Les Accueils de scoutisme (avec ou sans hébergement).

Tous ces accueils doivent obligatoirement être déclarés auprès des services de la préfecture en charge de la protection des mineurs, et répondre à plusieurs obligations.

Sur le secteur enfance du centre social VHB, nous proposons aux familles des Accueils de Loisirs Sans Hébergement ainsi que des séjours accessoires. Ce projet pédagogique est exclusivement centré sur les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

L'ALSH, anciennement appelé "centre de loisirs" ou "centre aéré", peut accueillir de 7 à 300 mineurs. Les enfants sont admis dès 3 ans révolus et jusqu'à leurs 17 ans révolus, avec une offre adaptée aux différentes tranches d'âge. Les enfants de moins de 3 ans ne sont pas accueillis car la réglementation des accueils collectifs de mineurs impose un cadre spécifique (exigences matérielles, encadrement qualifié en petite enfance...). Les enfants portant encore des couches ne sont pas accueillis non plus, car nos animatrices et animateurs ne sont pas habilités à assurer cet hygiène (changement de couches...).

Dans notre structure, nous distinguons principalement deux groupes d'accueil : les 3-5 ans et les 6-11 ans. En fonction du nombre d'inscriptions et des besoins spécifiques des enfants, ces groupes peuvent être divisés en sous-groupes plus restreints, tels que les 3-4 ans, 4-5 ans, 6-7 ans, 8-9 ans, et 10-11 ans. Cela permet de proposer des activités mieux ciblées et adaptées à chaque tranche d'âge.



Nos accueils de loisirs sont organisés sur une période d'une semaine à chaque fois. Nous investissons une salle communale le lundi, accueillons les enfants tout au long de la semaine, puis rendons les locaux le vendredi. Ce fonctionnement se répète dans une autre commune la semaine suivante.

Lors de chaque semaine de fonctionnement, une garderie est proposée avant et après les accueils de loisirs. La garderie fonctionne tous les jours 1h avant l'accueil du matin et 1h après le départ du soir.

L'association a pris la décision d'accepter uniquement les enfants dont les parents travaillent. Les inscriptions se font pour l'heure de garderie (même si l'enfant reste moins) et sont à effectuer en même temps que les inscriptions aux accueils de loisirs.

Concernant les activités, nous veillons à ce qu'elles aient un sens éducatif et ne soient pas simplement occupationnelles.

Aussi, elles sont souvent accompagnées d'un thème imaginaire, conçu par l'équipe d'animation, qui sert de fil conducteur tout au long de la semaine. Cette approche permet d'aborder de manière ludique diverses thématiques liées à l'environnement local, à la sécurité, à l'hygiène, à la société, et à d'autres objectifs éducatifs préalablement définis.

La majorité de nos projets d'animation sont conçus pour se dérouler sur un temps d'une semaine, ce qui correspond à notre mode de fonctionnement. Cela nous permet de créer un cadre avec un début et une fin pour chaque thème imaginaire.

Le cas particulier du mercredi : le mercredi, l'accueil est proposé uniquement pour les enfants dont les parents travaillent. Comme il s'agit d'une journée isolée dans la semaine, les activités peuvent ne pas suivre le thème imaginaire de la semaine.

Notre organisation a évolué au fil des années et évoluera encore les prochaines années. Elle s'adapte pour mieux répondre aux nouveaux besoins des familles, des enfants, et du territoire. Nous restons attentifs à ces changements pour continuer à proposer des accueils de loisirs qui répondent aux attentes d'aujourd'hui et de demain.



## Informations pratiques sur les ALSH

### Période et lieux des accueils

VHB organise pendant les vacances scolaires des Accueils de Loisirs Sans Hébergement sur le territoire du Haut-Beaujolais et de la Haute Vallée d'Azergues. Au vu du besoin des habitants, de la réalité du territoire, de l'investissement des collectivités et surtout des possibilités réelles de l'association, le fonctionnement actuel (voir ci-dessous) bien qu'insuffisant pour les familles a été jugé comme le plus adéquat possible.

	HAUT-BEAUJOLAIS	HAUTE VALLÉE D'AZERGUES
Automne	Une semaine	Une semaine
Noël		
Hiver	Une semaine	Une semaine
Printemps	Une semaine	Une semaine
Été	Les 4 premières semaines	Les 4 premières semaines

La semaine d'accueil de loisirs est organisée sur 4 jours :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi (sauf les semaines avec jours fériés : dans ce cas, le mercredi remplace le jour férié).

Une journée complémentaire est organisée le mercredi (uniquement pour les enfants dont les parents travaillent).

Les communes sur lesquelles l'ALSH est proposé actuellement :

- 3 communes du Haut-Beaujolais : Deux-Grosnes (Monsols et Ouroux), Propières, St Bonnet-des-Bruyères
- 7 communes de la Haute Vallée d'Azergues (Chambost-Allières, Chénelette, Claveisolles, Grandris, Lamure-sur-Azergues, Poule-les-Echarmeaux, St-Nizier-d'Azergues)

## Locaux

Pour chaque commune sur lesquelles nous intervenons, les mairies nous mettent à disposition des salles municipales. Nous nous assurons que les locaux sont éligibles à l'accueil de mineurs. Nous échangeons avec la PMI (Protection Maternelle et Infantile) qui nous donne un avis concernant l'accueil des enfants de moins de 6 ans. Les recommandations de la PMI sont assurément mises en place comme par exemple :

- Poser des cache-prises
- Mettre à disposition un marche pied pour les lavabos et un réducteur de W.C. + pot à disposition dans les toilettes
- Prévoir des couchettes + draps + couverture dans une salle isolée

Les mairies nous transmettent également les documents et certificats nécessaires démontrant la conformité et la sécurité nécessaires des locaux.

## Tranches d'âge et effectifs

Les enfants doivent avoir 3 ans révolus au 1<sup>er</sup> jour des activités et ne doivent pas porter de couches. Nous estimons que nos accueils de loisirs sont moins adaptés pour les enfants de plus de 11 ans. C'est pourquoi, après l'année des 11 ans de l'enfant, les familles reçoivent systématiquement un mail et sont invitées à participer à une réunion informative du secteur jeunesse.

Nous accueillons au maximum **50 enfants par session**. Cette limite est imposée par la capacité des locaux, souvent des espaces communaux (salles des fêtes, salles polyvalentes), qui ne sont pas conçus pour accueillir un plus grand nombre d'enfants. De plus, durant l'été, nous gérons plusieurs ALSH simultanément, ce qui ne nous permet pas de dépasser ce seuil.

## Comment participer aux accueils de loisirs ?

### Première étape : restez informé

Nous assurons une communication régulière tout au long de l'année pour tenir les familles informées des périodes d'accueil, des lieux, des activités proposées et des modalités d'inscription.

Les informations sont diffusées par les moyens suivants :

- Des affiches et des livrets distribués à chaque famille par les écoles, ou les communes, ou directement par le centre social
- Une mise à jour constante de notre site internet, dans la rubrique "Enfance", où vous trouverez le programme, les formulaires d'inscription et toutes les informations pratiques.
- La page facebook du centre social VHB
- Une newsletter envoyée aux familles déjà inscrites ou intéressées.

Pour toute question, il est également possible de contacter directement le centre social VHB, dans nos bureaux, par téléphone ou par mail.

En 2025 nous avons pris la décision d'organiser chaque année des journées portes ouvertes pour le secteur enfance, ou d'autres rencontres avec les parents. Ces événements permettront aux familles de visiter nos locaux, de rencontrer l'équipe d'animation et de découvrir nos activités plus en détails. Ce sera également l'occasion de poser des questions dans une ambiance conviviale.

## Deuxième étape : S'inscrire

Toutes les informations détaillées sur les inscriptions et régulièrement mises à jour sont disponibles sur notre site internet : [www.centresocialvhb.fr](http://www.centresocialvhb.fr)  
Néanmoins, voici un récapitulatif des points les plus importants pour faciliter vos démarches.

### QUAND ET COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions s'effectuent **uniquement sur des créneaux définis**, et débutent **toujours le samedi**. Les dates précises sont communiquées dans nos livrets, sur internet etc.

Deux modes d'inscription sont possibles :

#### 1. EN LIGNE :

- Connectez-vous sur notre site internet [www.centresocialvhb.fr](http://www.centresocialvhb.fr) **entre le samedi à 9h et le dimanche à minuit**.
- Remplissez le formulaire en ligne, en précisant vos besoins (demi-journées, repas, garderie, etc.).
- Une fois votre réservation effectuée, vous devrez transmettre un dossier d'inscription complet. **Attention : l'inscription sera validée uniquement après réception de ce dossier.**

#### 2. PAR TÉLÉPHONE :

- Contactez-nous au **04.74.04.73.87, le samedi de 9h à 12h**.
- Si vous rencontrez des difficultés avec le formulaire en ligne ou si vous n'avez pas d'accès internet, un professionnel sera là pour vous aider et compléter les informations nécessaires directement avec vous.

### INFORMATIONS IMPORTANTES À NOTER :

- Les places sont **limitées**, il est donc conseillé de réserver **dès le samedi matin à 9h**.
- Les réservations sont validées uniquement si le dossier complet est transmis **avant le lundi midi** suivant l'inscription.
- Pour garantir un accueil de qualité, aucune réservation ne sera acceptée en dehors de la période définie.
- Lors d'un même appel téléphonique, il est possible de réserver pour les enfants de **deux familles différentes**.
- Vous avez la possibilité de combiner plusieurs options : demi-journées avec ou sans repas, avec ou sans garderie.

### DOCUMENTS À FOURNIR :

Pour finaliser l'inscription, merci de transmettre les documents suivants :

- La **fiche d'inscription** (à remplir pour chaque période de vacances).
- La **fiche d'adhésion** (5 € par personne, valable de juillet à juin – plafonnée à 15 € par famille).
- La **fiche sanitaire** pour chaque enfant (valable de juillet à juin).

### CONFIRMATION ET SUIVI :

- Une fois votre réservation effectuée, vous recevrez un mail de confirmation récapitulant les créneaux réservés.  
*Si vous ne recevez pas ce mail, pensez à vérifier vos spams ou courriers indésirables.*
- Si le dossier est complet, vous n'aurez pas besoin de nouvelle confirmation : votre inscription sera automatiquement validée.
- En cas de dossier incomplet, notre secrétariat vous contactera pour régularisation.

### INFORMATIONS PRATIQUES AVANT LE DÉBUT DE L'ACCUEIL :

Quelques jours avant le démarrage des activités, vous recevrez par mail un document récapitulant les informations essentielles :

- Prévoir un goûter, un change...
- Détails pratiques concernant le lieu d'accueil.

Nous restons à votre disposition pour toute question ou besoin d'assistance. L'équipe VHB est là pour vous accompagner et s'assurer que tout se déroule dans les meilleures conditions !

# Une journée à l'accueil de loisirs

Chaque journée à l'accueil de loisirs est unique, faite d'activités variées et d'interactions. Cependant, un même cadre reste en place pour offrir aux enfants un repère clair et sécurisant. Voici une journée type, agrémentée de petites explications pour mieux comprendre notre fonctionnement.

7h45 à 8h45	<p><b>TEMPS DE GARDERIE DU MATIN</b> Dès 7h45, nos portes s'ouvrent pour les enfants dont les parents commencent tôt. Ce temps d'accueil est souple : Les enfants peuvent arriver à l'heure qui convient à l'emploi du temps de leurs parents. C'est un moment calme où chacun peut jouer, dessiner ou simplement papoter avec un animateur.</p>
8h45 à 9h	<p><b>ACCUEIL ÉCHELONNÉ DES ENFANTS ET DES PARENTS</b> Ici, pas de précipitation ! Les parents déposent leurs enfants durant un créneau de 15 minutes. Cela permet un moment d'échange privilégié avec l'animateur chargé de l'accueil. Ce dernier note les éléments nécessaires sur une fiche dédiée à l'équipe d'animation. Chaque enfant est accueilli, sa présence est cochée sur une liste, et il est accompagné pour rejoindre les autres dans une ambiance conviviale.</p>
9h à 9h30	<p><b>ACTIVITÉS LIBRES DU MATIN</b> Ce temps permet aux enfants de commencer leur journée à leur rythme. Ils peuvent s'engager dans des activités qui leur plaisent ou dans des moments de détente. Ce temps permet à chacun de se mettre en route doucement, selon ses besoins et son état d'éveil.</p>
9h30 à 10h	<p><b>RASSEMBLEMENT COLLECTIF</b> Tous les enfants se réunissent en ronde pour un temps d'échange et de partage. Ce moment ludique favorise l'écoute et la communication. Les enfants peuvent raconter une anecdote ou partager leurs émotions à ce moment. Après cet échange, un jeu collectif est proposé pour mobiliser tout le groupe et les réveiller en douceur.</p>
10h à 12h15	<p><b>ACTIVITÉS EN GROUPES D'ÂGE</b> Les enfants sont repartis par tranches d'âge (par exemple, 3-4 ans, 5-6 ans, 7-8 ans, etc.), et chaque groupe est confié à un animateur référent qui reste le même tout au long de la semaine. Cela permet de créer un lien de confiance et de sécurité entre l'enfant et son référent. Les activités proposées varient et sont préparées en amont lors de réunions d'équipe. Les animateurs veillent à adapter les activités aux besoins et capacités de chaque tranche d'âge.</p>
12h15 à 13h45	<p><b>TEMPS DU REPAS</b> Le repas, fourni par des prestataires (Bourgogne Repas et Chessy Restauration), est un moment à la fois éducatif et convivial. Les enfants peuvent participer à la mise en place des tables avec un animateur. Pendant le repas, chaque table est encadrée par un animateur (quand cela est possible) qui anime les discussions, et veille à ce que tout se déroule sans encombre. Le repas ne dure généralement pas plus d'une heure. Les horaires du repas annoncés aux familles sont 12h15 à 13h45. Les parents déposant ou récupérant leurs enfants sur le temps méridien doivent respecter ces horaires.</p>

13h45 à 14h45	<p><b>TEMPS CALME ET SIESTE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les 3-5 ans : Après le repas, les plus jeunes se dirigent vers la salle de repos pour une sieste d'au moins une heure. Une histoire est souvent lue pour apaiser le groupe. Ceux qui ne souhaitent pas dormir peuvent, après un temps calme en salle de repos, rejoindre le groupe des plus grands. Si un enfant dort encore à la fin de la sieste et que son groupe reste dans les locaux, nous le laissons se réveiller naturellement. En revanche, si une sortie est prévue, il est doucement réveillé pour être prêt à participer.</li> <li>• Pour les 6 ans et plus : Les grands participent à un temps calme encadré. Jeux silencieux, coloriages ou lecture sont proposés, avec une attention particulière au respect du calme pour permettre à chacun de se reposer.</li> </ul>
14h45 à 15h	<p><b>RASSEMBLEMENT COLLECTIF</b> Tous les enfants se retrouvent pour un jeu collectif destiné à relancer l'énergie du groupe et marquer le passage à l'après-midi d'activités.</p>
15h à 16h30	<p><b>ACTIVITÉS DE L'APRÈS-MIDI</b> Les enfants repartent en groupes d'âge avec leur animateur référent. Les activités sont variées : grands jeux, activités sportives, créations artistiques ou découvertes culturelles.</p>
16h30 à 17h	<p><b>GOÛTER ET ANIMATION COLLECTIVE</b> Le goûter est un moment attendu et apprécié ! Tous les enfants se rassemblent pour partager un encas, tout en échangeant sur les moments forts de la journée. Un animateur peut proposer un jeu ou une petite activité pour animer ce temps de fin d'après-midi.</p>
17h à 17h15	<p><b>DÉPART ÉCHELONNÉ DES ENFANTS</b> Les départs, comme les arrivées, se font sur un créneau de 15 minutes. Les parents peuvent échanger avec l'animateur en charge de l'accueil pour obtenir des retours sur la journée de leur enfant. Ceux autorisés à partir seuls quittent le centre à 17h15.</p>
17h15 à 18h15	<p><b>GARDERIE DU SOIR</b> Pour les parents qui terminent le travail plus tard, la garderie du soir propose un cadre où les enfants peuvent jouer ou se détendre. Les familles peuvent récupérer leurs enfants à l'heure qui leur convient dans ce créneau d'une heure.</p>

## Liens pour plus d'informations

 [VOIR LES DATES ET PROGRAMME](#)

 [VOIR LES TARIFS](#)

 [VOIR LES MODALITÉS D'ORGANISATION](#)

 [VOIR LES MODALITÉS DE RÉSERVATION  
ET D'INSCRIPTION](#)





## Les séjours accessoires (Court-séjour)

Bien que ce projet pédagogique soit centré sur les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), le centre social VHB propose également des séjours accessoires pendant les vacances d'été.

Ces séjours, d'une à quatre nuits, sont organisés dans le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs. Ils permettent aux enfants de vivre des expériences enrichissantes en dehors de leur cadre habituel, tout en restant proches de leur lieu d'accueil principal.

L'hébergement se fait principalement sous tentes, sur des terrains municipaux ou dans des campings situés à moins de deux heures du lieu principal d'accueil. Ces séjours s'inscrivent dans les mêmes valeurs éducatives que les ALSH, offrant une continuité pédagogique adaptée aux aventures en plein air.

Le directeur du séjour reste le même que celui de l'ALSH, garantissant une continuité pédagogique et une organisation sécurisée. Ces mini-camps permettent aux enfants de renforcer leurs liens sociaux, de développer des compétences pratiques, et de vivre des moments en collectivité.



**PLUS D'INFOS SUR LES CAMPS**

## Équipe d'encadrement

L'équipe d'encadrement se compose d'un directeur, d'un directeur adjoint, de référents quand cela est nécessaire, de plusieurs animatrices et animateurs et ponctuellement d'intervenants extérieurs.

### DIRECTEUR

La gestion des accueils de loisirs est assurée par le directeur du secteur enfance de VHB, sous la responsabilité de la directrice du centre social. Tout au long de l'année, le directeur veille au bon fonctionnement des accueils, en collaboration étroite avec l'équipe du centre social.

En période estivale, l'équipe de direction est renforcée par l'ajout d'un ou deux directeurs adjoints. Pendant l'été, lorsque l'équipe est composée de trois personnes, chacun se concentre davantage sur une zone, mais le directeur a la responsabilité et la vision globale de l'ensemble :

- L'un supervise les accueils de la Haute Vallée d'Azergues,
- Un autre s'occupe du Haut Beaujolais,
- Et le dernier prend en charge le camp.

L'équipe de direction a pour mission principale de garantir la mise en œuvre du projet pédagogique dans son intégralité. Elle veille au bon fonctionnement des activités et accompagne les animateurs à chaque étape, de la préparation à l'évaluation.

#### • SUIVI DES ÉQUIPES

L'équipe de direction guide et soutient les animateurs dans leur travail, en veillant à ce que les activités respectent les règles de sécurité et répondent aux besoins des enfants.

#### • ORGANISATION ET COMMUNICATION

Avant chaque accueil, au moins deux réunions d'équipe sont organisées pour planifier les activités. Les échanges se poursuivent via un groupe WhatsApp, des mails ou des visioconférences. Pendant les accueils, des bilans sont régulièrement réalisés en fin de journée pour évaluer le déroulement des activités et ajuster si nécessaire.

#### • FORMATION DES ANIMATEURS

Les animateurs peuvent poser leurs questions à tout moment à l'équipe de direction dans une démarche de formation continue. De plus, lorsque cela est possible, une sensibilisation ou une formation sur une thématique spécifique est animée par le directeur ou un intervenant lors des réunions de préparation. Une attention particulière est portée aux animateurs en formation (comme les stagiaires BAFA), avec des points réguliers pour les accompagner dans leur progression.

#### • MISE À DISPOSITION D'OUTILS

L'équipe de direction fournit aux animateurs des documents et ressources pratiques pour les aider à organiser et animer les activités. Ces outils permettent de respecter à la fois les normes des Accueils Collectifs de Mineurs et les spécificités des ALSH de VHB.

## LES ANIMATEURS ET LES ANIMATRICES

Les animateurs sont les figures clés pour les enfants : ce sont eux qu'ils voient le plus, avec qui ils échangent et auxquels ils s'identifient.

Ensemble, les animateurs préparent un projet d'animation global, puis ils ajustent leurs activités en fonction des besoins des différents groupes d'enfants, tout en conservant une approche ludique et une dimension imaginaire.

Au-delà des activités proposées, les animateurs assurent un rôle d'écoute et de bienveillance. Ils veillent à la sécurité physique et morale des enfants. En toutes circonstances, ils restent responsables du groupe, même lorsque des intervenants extérieurs sont présents. C'est donc à eux de s'assurer que tout se passe bien, de créer une atmosphère rassurante et respectueuse pour chaque enfant.

En plus de répondre aux besoins individuels, les animateurs font en sorte de maintenir une bonne ambiance dans le groupe. Ils veillent à ce que tout le monde se sente inclus, que les interactions soient positives, et que chacun ait sa place.

Bien que chaque membre de l'équipe partage les mêmes responsabilités pour garantir le bon déroulement de l'accueil, des rôles spécifiques peuvent être attribués. Cette répartition permet non seulement de mieux organiser les tâches, mais aussi de favoriser l'apprentissage, d'encourager l'initiative et de valoriser les compétences de chacun.



## RÔLE SPÉCIFIQUE ATTRIBUÉ

### ANIMATEUR CAPTAIN

Le captain, c'est l'animateur qui prend les commandes pour la journée ! Son rôle ? S'assurer de rassembler les enfants en faisant les rondes, veiller à ce que les transitions entre les activités se passent sans accroc, et rendre les temps "morts" plus vivants que jamais.

Il est celui qui fait les annonces à voix haute (comme le début des activités, la répartition des groupes), gère les moments où tout le monde est ensemble et veille à ce que l'ambiance reste au top.

Pendant les rondes (matin, après-midi, goûter etc), c'est lui qui prend la parole pour faire le show et discuter avec les enfants. Il peut aussi être le "maître du bruit", par exemple pendant le repas, pour garder une atmosphère fun mais contrôlée.

Évidemment, cela n'enlève rien aux autres animateurs, qui continuent à jouer leur rôle tout en soutenant activement le Captain dans sa mission. Ils ne sont pas des spectateurs, mais tout autant impliqués.

Le but est que chacun puisse prendre les rênes à tour de rôle, pour équilibrer les responsabilités et maintenir une super dynamique dans l'équipe !

### L'ANIMATEUR RESSOURCE

L'animateur ressource, c'est le renfort de l'équipe ! Il n'a pas de groupe d'enfants attribué pour la journée, mais il est toujours là pour prêter main-forte là où c'est nécessaire. Il intervient ponctuellement pour soutenir les autres animateurs qui, eux, ont un groupe dédié tout au long de la semaine.

Son rôle est polyvalent : il peut accompagner un enfant aux toilettes, installer une activité (comme la peinture), s'occuper d'une blessure, passer du temps avec un enfant qui a besoin de calme, ou gérer toutes les tâches liées aux repas (chauffer les plats, servir, mettre la table, faire la vaisselle, etc.). Son but est de soulager ses collègues et de s'assurer que tout se passe bien, en restant disponible pour répondre aux besoins du groupe.

Toujours équipé de son talkie-walkie, l'animateur ressource est prêt à débouler à tout moment, tel un super-héros, pour intervenir là où on a besoin de lui.

Comme chaque animateur est seul avec son groupe, il ne peut pas s'absenter pour s'occuper d'un enfant en particulier et laisser les autres sans surveillance. C'est là que l'animateur ressource entre en jeu, prenant en charge ces situations sans interrompre le déroulement des activités.

Lorsqu'il n'y a pas de mission spécifique à accomplir, il reste pleinement actif : il rejoint soit un groupe de grands, soit un groupe de petits pour participer aux animations. Il est animateur à part entière et s'implique tout autant dans la vie du centre.

L'animateur ressource est un atout précieux qui assure le bon déroulement de la journée, permettant à chacun de se concentrer sur les groupes sans être débordé. Il est la clé pour une équipe fluide et un soutien sans faille !



## COMMUNICATION AVEC ET ENTRE LES ANIMATEURS

Une bonne communication entre les animateurs est essentielle pour garantir le bon déroulement des accueils, que ce soit lors de la préparation ou pendant les journées avec les enfants. Chaque membre de l'équipe doit être bien informé et en lien avec les autres pour que tout fonctionne harmonieusement.

En dehors des temps d'accueil, nous utilisons des groupes WhatsApp pour faciliter les échanges rapides et organiser les préparatifs. Cependant, pendant les accueils, nous avons fait le choix d'interdire l'usage des téléphones portables. Cette règle repose sur deux principes : d'une part, la sécurité et la vigilance des animateurs, qui doivent rester entièrement concentrés sur les enfants, et d'autre part, l'importance de donner l'exemple. Nous souhaitons sensibiliser les enfants à une gestion équilibrée des écrans et montrer que les téléphones ne sont pas indispensables dans toutes les situations. À la place, nous privilégions une communication par talkies-walkies, qui sont à la fois pratiques et adaptés à nos besoins sur le terrain.

Malgré ces outils, nous savons qu'il peut être difficile de transmettre toutes les informations, notamment lorsque les animateurs travaillent en sous-groupes. Nous avons donc mis en place un système simple et efficace : la "feuille d'accueil". Ce document, permet à chaque animateur de noter les informations importantes à partager, que ce soit entre collègues ou, éventuellement, avec les parents. Pour garantir que tout le monde ait bien pris connaissance de ces informations, chaque animateur doit apposer ses initiales à côté des points qu'il a lus.

Grâce à ces différents outils et pratiques, nous veillons à maintenir une communication claire et efficace tout en assurant un environnement sécurisé et enrichissant pour les enfants.

## PLANNING DES ANIMATEURS

Les horaires des animateurs ne sont pas tous les mêmes, et chacun peut avoir des horaires d'arrivée et de départ différents. Le planning est conçu de manière à ce que les animateurs majeurs ne dépassent pas 48 heures de travail par semaine, tandis que les animateurs mineurs sont limités à un maximum de 35 heures par semaine. Chaque animateur bénéficie également d'une pause pendant la pause méridienne, afin de se reposer et de se préparer pour la suite de la journée. Voici un exemple de planning type, qui est bien entendu flexible et peut être ajusté en fonction des besoins et des réalités du terrain.

EMPLOI DU TEMPS TYPE - ANIMATEUR MAJEUR						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI		JEUDI	VENDREDI
<b>ARRIVÉE LE MATIN</b>	7h00	7h45	Animateur A 7h45	Animateur B 13h00	7h45	7h45
<b>TEMPS DE PAUSE</b>	30 minutes	30 minutes			30 minutes	30 minutes
<b>DÉPART LE SOIR</b>	18h15	18h45	Animateur A 13h00	Animateur B 18h15	18h45	19h15
<b>TOTAL HEURE/JOUR</b>	10,75	10,5	5,25	5,25	10,5	11
<b>TOTAL SEMAINE</b>	<b>48 HEURES / SEMAINE</b>					

EMPLOI DU TEMPS TYPE - ANIMATEUR MINEUR							
	LUNDI	MARDI	MERCREDI			JEUDI	VENDREDI
<b>ARRIVÉE LE MATIN</b>	8h45	8h45	Animateur A 8h45	Animateur B 11h45	Animateur C 14h45	8h45	8h45
<b>TEMPS DE PAUSE</b>	30 minutes	30 minutes				30 minutes	30 minutes
<b>DÉPART LE SOIR</b>	17h15	17h15	Animateur A 11h45	Animateur B 14h45	Animateur C 17h45	17h15	17h15
<b>TOTAL HEURE/JOUR</b>	8	8	3	3	3	8	8
<b>TOTAL SEMAINE</b>	<b>35 HEURES / SEMAINE</b>						

## *Intentions pédagogiques et éducatives*

Proposer un accueil de loisirs, c'est bien plus que simplement offrir un espace de garde pour les enfants. C'est leur offrir un cadre sécurisé, bienveillant et stimulant, où chaque enfant se sent valorisé et libre de s'exprimer.

C'est aussi mettre en œuvre un certain nombre d'objectifs et de moyens pour organiser et conduire chaque activité de manière à favoriser cette expérience. À VHB, nous avons réfléchi à des objectifs clairs qui permettent à chaque enfant de vivre une expérience enrichissante, tout en étant sensibilisé à des valeurs humaines essentielles telles que l'inclusion, le respect et le bien-être collectif. Ces objectifs, à la fois simples et ambitieux, guideront nos actions et l'organisation de chaque activité, afin de garantir la cohérence et la continuité de nos interventions.

Ce cadre commun constituera notre référence, pour que chaque enfant puisse profiter pleinement de son expérience et se sentir pleinement acteur de son séjour.



## *Les accueils de loisirs en vidéo...*



# OBJECTIF GÉNÉRAL N°1

CRÉER UN CADRE SÉCURISANT ET BIENVEILLANT OÙ CHAQUE ENFANT SE SENT ACCUEILLI ET VALORISÉ



OBJECTIF OPÉRATIONNEL	MOYENS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
ASSURER UN ACCUEIL PERSONNALISÉ ET CHALEUREUX POUR CHAQUE ENFANT	Formation des animateurs à l'écoute active et à l'accueil individualisé	Retour positif des enfants sur l'accueil
	Organisation d'un temps d'accueil quotidien où chaque enfant peut prendre la parole	Implication active des animateurs (observation et feedback)
	Création d'un tableau des émotions ou d'autres outils pour que les enfants expriment leur état d'esprit dès leur arrivée	Utilisation quotidienne du tableau des émotions ou d'autres outils Expression de tristesse chez l'enfant ou difficulté à quitter le centre en fin de journée
MAINTENIR UN CADRE CLAIR ET RASSURANT AVEC DES REPÈRES VISIBLES	Désignation d'un animateur référent pour chaque tranche d'âge afin d'assurer un suivi personnalisé	Relation de confiance entre les enfants et leur animateur référent
	Signalisation des espaces avec des pictogrammes colorés	Observation d'une diminution des comportements liés à l'insécurité (pleurs, hésitations)
	Rappel régulier des règles de vie sous forme ludique et interactive	Participation active des enfants lors des rappels des règles de vie
VEILLER À LA SANTÉ ET AU CONFORT DES ENFANTS	Aménagement d'un coin détente avec coussins, tapis et livres	Taux d'utilisation du coin détente (enfants y passent un moment chaque jour)
	Révision régulière des espaces pour garantir propreté et sécurité	Feedback positif des parents et des enfants sur les conditions d'hygiène
	Feuille de ménage à remplir et à cocher tous les soirs pour assurer une propreté constante	Gestion efficace de la feuille ménage et zéro oubli
	Adaptation des repas et collations aux besoins alimentaires spécifiques des enfants	Respect strict des régimes alimentaires et satisfaction des enfants et parents

# OBJECTIF GÉNÉRAL N°2



## FAVORISER LE BIEN-ÊTRE COLLECTIF À TRAVERS L'INCLUSION, LA COOPÉRATION ET LE RESPECT DES BESOINS INDIVIDUELS

OBJECTIF OPÉRATIONNEL	MOYENS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>ENCOURAGER L'INCLUSION DE TOUS LES ENFANTS, QUELLES QUE SOIENT LEURS SPÉCIFICITÉS</b>	Formation des animateurs à la gestion de la diversité et des besoins spécifiques	Participation active des enfants aux activités
	Organisation d'activités où chaque enfant joue un rôle actif (ex. jeux coopératifs, activités créatives)	Feedback des animateurs sur la prise en compte des spécificités individuelles
	Aborder des sujets d'inclusion à travers le monde imaginaire et ludique (récits, jeux de rôle)	Observation d'un climat d'entraide et d'acceptation dans le groupe
<b>STIMULER LA COOPÉRATION À TRAVERS DES PROJETS COLLECTIFS</b>	Lancement d'un projet collaboratif régulièrement (ex. fresque, jardin collectif)	Nombre de projets réalisés par an, avec une participation active de tous les enfants
	Mise en place de jeux collectifs nécessitant une coopération et une stratégie d'équipe	Participation équilibrée des enfants dans les projets collectifs
	Encouragement des enfants à proposer et développer leurs propres idées de projets	Degré d'implication et de créativité des enfants dans la proposition de projets collectifs
<b>RESPECTER LES RYTHMES INDIVIDUELS DANS LA PLANIFICATION DES ACTIVITÉS</b>	Aménagement de plages horaires pour les activités calmes et dynamiques	Satisfaction exprimée par les enfants quant à la diversité et l'équilibre des activités proposées
	Mise en place de choix libres pour certaines activités (jeux libres ou encadrés)	Respect des temps calmes observé (repos, relaxation, activités douces)
	Observation des besoins spécifiques des enfants (besoin de repos, de calme, ou de stimulation)	Enthousiasme des enfants à revenir au centre chaque jour, signalant un bon équilibre des rythmes

# OBJECTIF GÉNÉRAL N°3



## OFFRIR UN CADRE CONVIVIAL ET ACCUEILLANT POUR RENFORCER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

OBJECTIF OPÉRATIONNEL	MOYENS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>CRÉER DES ESPACES ADAPTÉS ET ATTRAYANTS</b>	Aménagement d'espaces thématiques (coin lecture, coin jeux, coin bricolage).	Nombre d'enfants dans les différents espaces.
	Participation des enfants à la décoration des locaux (ex. fresques, affichages).	Retours positifs sur la manière de s'adapter de manière fonctionnelle aux locaux (enfants, parents, équipe).
	Utilisation de couleurs vives et de mobilier adapté à toutes les tailles d'enfants.	Attractivité des espaces, mesurée par le temps passé dans chaque zone.
<b>RENFORCER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE AU GROUPE</b>	Mise en place de rituels collectifs réguliers (chant d'accueil, cercle de discussion, etc.).	Participation aux rituels par au moins 80 % des enfants.
	Créer régulièrement des moments de discussion entre les animateurs et les enfants, en petits ou grands groupes.	Ambiance conviviale et dynamique durant les moments de partage (ex. goûter, cercle de discussion).
	Organisation des goûters collectifs chaque fin de journée pour favoriser la convivialité.	Motivation des enfants à se mélanger pour le temps du repas et les goûters collectifs.
	Mélanger les groupes lors des repas et des activités, pour encourager les échanges entre tous les enfants.	Nombre de moments où les groupes interagissent et créent des liens durant les repas et activités
<b>VALORISER CHAQUE ENFANT DANS SES SPÉCIFICITÉS</b>	Organisation de moments où chaque enfant peut présenter une passion ou un talent.	Nombre d'enfants valorisés chaque semaine, en fonction des talents présentés.
	Création d'un "mur des talents" où les enfants affichent leurs réalisations de la semaine.	Feedback des enfants sur leur sentiment de valorisation et d'appartenance.
	Encouragement verbal régulier et individualisé pour chaque enfant.	Motivation des enfants à afficher leurs œuvres et réalisations dans le centre.

## SIÈGE SOCIAL - SECRÉTARIAT

### ACCUEIL VHB DEUX-GROSNES



327 Montée des Esses - Monsols  
69 860 DEUX-GROSNES



04 74 04 73 87

(Du mardi au vendredi de 9h à 12h  
et les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 17h)

### ACCUEIL VHB LAMURE



516 Rue Centrale  
69 870 LAMURE-SUR-AZERGUES



04 74 68 56 50

(Du mardi au vendredi de 9h à 12h  
et les mardis et jeudis de 14h à 18h)

## Contacts

Référent Enfance, **Mustafa Ozpinar**



[enfance@centresocialvhb.fr](mailto:enfance@centresocialvhb.fr)

Directrice VHB, **Gaëlle Nourry-Gardien**



[direction@centresocialvhb.fr](mailto:direction@centresocialvhb.fr)

Accueil, secrétariat, comptabilité, **Asya Bülbül**



[secretariat@centresocialvhb.fr](mailto:secretariat@centresocialvhb.fr)

[www.centresocialvhb.fr](http://www.centresocialvhb.fr)